



Emprunts de livres par les parents

publié le 10/11/2020



Chers parents,

Certains élèves partagent les livres qu'ils ont emprunté au CDI avec leurs parents qui apprécient ces lectures. Nous trouvons que c'est une excellente idée ! En particulier en ce moment où l'accès aux livres est plus compliqué. Nous souhaitons donc vous informer que vous pouvez tous emprunter les livres du CDI.

Pour cela, il vous suffira de réserver les livres sur E-sidoc, le portail documentaire du CDI, à travers le compte de votre enfant.

Le site du CDI est accessible à cette adresse : <https://0170016a.esidoc.fr/>

Pour réserver des livres avec le compte de votre enfant, il faut soit passer i-Cart avec ses identifiants soit utiliser le lien direct <https://0170016a.esidoc.fr/>, cliquer sur "mon compte" puis "S'identifier" et rentrer les identifiants i-Cart.

Voici le [tutoriel](#) publié sur le site du collège en début d'année.

E-sidoc est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

Certains livres sont disposés dans différentes salles du collège, l'information est notifiée sous la case "Emplacement" : vous pouvez uniquement réserver les livres dont l'emplacement commence par "CDI".

Gino Bartali : le champion sauveur d'étoiles



1 exemplaire

 Réserver un exemplaire

Cote	Emplacement	Statut
V - GM2	CDI	Disponible

Les élèves peuvent venir chercher les livres devant le CDI en début de récréation, les livres pourront aussi leur être distribués sur les heures d'études.

Attention : si vous avez réservé un livre qui était déjà emprunté, les délais seront plus long : il faudra attendre que le livre soit rendu !

Bonne lecture !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.